

# Code de la nationalité : séance à destination des associations issues de l'immigration

## Présentation

Durant le premier trimestre 2022, le CAI a réalisé un sondage auprès de 23 associations issues de l'immigration de la Province de Namur, avec l'appui de l'IRFAM. L'objectif de cette démarche était d'actualiser le cadastre des associations de la région, de connaître leurs préoccupations et de proposer des activités utiles pour ces associations. La présente séance d'information répond à l'une de ces attentes.

Le code de la nationalité belge a subi d'importantes modifications en 2013, si bien que des informations erronées ou obsolètes peuvent encore circuler. Dès lors, la séance d'information a pour but de répondre à deux grandes questions :

- Qui peut devenir Belge ?
- Comment ?

## Objectif

Fournir aux participant.e.s les grandes lignes du code de nationalité pour les adultes et les mineurs.

## Public

Membres et bénévoles des associations issues de l'immigration.

## Acquis à l'issue de la séance

Les participant.e.s connaissent les différents moyens pour devenir belge, les conditions et les principaux documents à fournir.

**Date** : Second semestre 2023

**Horaire** : de 17h30 à 20h30

[Cliquez ici pour vous inscrire à l'ensemble des formations et séances d'information 2023 !](#)

[Voir les modalités pratiques de participation aux formations et séances d'info](#)

## Programme de formations et séances d'information 2023



[C'est par ici !](#)

## Contact

**Responsable formations** : Véronique  
**BOURGEOIS** – [veronique@cainamur.be](mailto:veronique@cainamur.be) – 081  
71 35 28

**Responsable inscriptions** : Ghislaine DE

BLOCK – [ghislaine@cainamur.be](mailto:ghislaine@cainamur.be) – 081 71 35

27